

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Durabilité de nos placements

**La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel publie un rapport de durabilité très complet sur ses placements. La situation actuelle étant un point de départ, il est accompagné d'objectifs de réduction de l'impact de ses investissements. Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2021, la Caisse fait également peau neuve – de son logo à son site Internet – avec l'extension des outils et supports dédiés à ses partenaires.**

La Caisse intègre depuis plusieurs années les risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'évaluation de ses placements. Dans ce contexte et regroupée avec d'autres acteurs, elle utilise son statut d'actionnaire pour faire pression sur des sociétés cotées afin qu'elles s'engagent pour plus de durabilité, mais aussi pour demander de la transparence, par exemple sur leur impact environnemental. Aujourd'hui désireuse de mettre ses paroles en actes, la Caisse publie un rapport de durabilité très complet.

Le niveau de transparence de ce rapport est inédit, au moins en Suisse romande. Il fournit une analyse ESG de ses placements, ainsi qu'un point de situation sur leur empreinte carbone. Globalement mieux positionnée que la moyenne, la Caisse estime toutefois la situation encore largement insuffisante. Le rapport dresse un état des lieux qui doit être considéré comme le point de départ d'un long processus et servira à mesurer le chemin parcouru vers des objectifs clairs.

Consciente de la nécessité d'agir concrètement et rapidement en faveur du climat et du futur de notre monde, la Caisse a adopté une stratégie en matière d'investissement responsable. Cette politique veille à aligner le portefeuille sur les principes ratifiés par l'Accord de Paris, la Confédération et le Canton en matière de réchauffement climatique, tout en visant le net zéro émission en 2050.

Par ailleurs, la Caisse a décidé un changement d'identité visuelle et l'adoption du sigle CPCN, la rapprochant de l'usage dans la branche des caisses de pensions publiques. Elle se réfère à sa raison sociale, avec la vision du canton comme d'un ensemble d'acteurs publics, parapublics et privés qui œuvrent chacun à leur niveau pour le succès et le rayonnement de notre région.

Davantage d'informations sont disponibles sur notre nouveau site Internet [www.cpcn.ch](http://www.cpcn.ch).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Mme Nadia Kaious Jeanneret, présidente, tél. 079 229 94 55 de 9h à 12h

M. Alain Kolonovics, directeur, tél. 032 886 48 33

La Chaux-de-Fonds, le 1<sup>er</sup> novembre 2021